UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2018

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2018, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, comprenant le bilan au 31 Mars 2018, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 31 Mars 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 96,811% de l'actif total au 31 Mars 2018 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.

- ✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 3,189% de l'actif total au 31 Mars 2018. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ Les emplois en titres émis par l'« Amen Bank », la «Banque de Tunisie et des Emirats » et l' «Arab Tunisian Bank » représentent respectivement 30,420 %, 11,073% et 12,588% de l'actif total au 31 Mars 2018, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.
- ✓ Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Tunis, le 30 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes : La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C Chiheb GHANMI

BILAN ARRETE AU 31 Mars 2018					
(unité : en Dinars Tunisien)					
	Notes	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017	
ACTIF					
AC1- PORTEFEUILLE TITRES Actions et valeurs assimilées	3.1	10 273 067,704 0,000	13 795 817,968 472 231,500	11 135 198,166 0,000	
Obligations et valeurs assimilées		10 273 067,704	13 323 586,468	11 135 198,166	
AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES Placements monétaires	3.3	338 370,916 0,000	259 191,466 0,000	901 446,743 499 456,296	
Disponibilités		338 370,916	259 191,466	401 990,447	
AC3- CREANCES D'EXPLOITATION Autres débiteurs		52,409 52,409	52,459 52,459	52,459 52,459	
TOTAL ACTIF		10 611 491,029	14 055 061,893	12 036 697,368	
PASSIF					
PA1- OPERATEURS CREDITEURS PA2- AUTRES CREDITEURS DIVERS	3.5 3.5	18 814,514 29 266,915	20 922,141 39 001,579	21 665,264 24 736,419	
TOTAL PASSIF		48 081,429	59 923,720	46 401,683	
ACTIF NET		10 563 409,600	13 995 138,173	11 990 295,685	
CP1- CAPITAL CP2- SOMMES DISTRIBUABLES Sommes distribuables des exercices antérie Sommes distribuables de la période	3.7 3.8 eurs	10 120 119,067 443 290,533 340 001,334 103 289,199	13 401 623,543 593 514,630 484 104,292 109 410,338	11 601 043,511 389 252,174 107,779 389 144,395	
ACTIF NET		10 563 409,600	13 995 138,173	11 990 295,685	
				·	
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		10 611 491,029	14 055 061,893	12 036 697,368	

ETAT DE RESULTAT DE LA PERIODE DU 01-01-2018 AU 31-03-2018

(unité : en Dinars Tunisien)

	Note	DU 01/01/2018 AU 31/03/2018	DU 01/01/2017 AU 31/03/2017	DU 01/01/2017 AU 31/12/2017
PR1- REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	3.2	128 779,315	161 477,507	598 056,226
Dividendes		0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		128 779,315	161 477,507	598 056,226
PR-2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3.4	1 579,980	1 199,288	29 149,839
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		130 359,295	162 676,795	627 206,065
CH1- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	3.6	-15 301,540	-20 948,961	-78 929,988
REVENU NET DES PLACEMENTS		115 057,755	141 727,834	548 276,077
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000	0,000
CH2-AUTRES CHARGES	3.6	-7 956,720	-21 490,800	-87 320,851
DECLII TAT DIEVDI CITATIONI		407 404 005	400 007 004	100 055 000
RESULTAT D'EXPLOITATION		107 101,035	120 237,034	460 955,226
PR4- REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-3 811,836	-10 826,696	-71 810,831
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		103 289,199	109 410,338	389 144,395
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 811,836	10 826,696	71 810,831
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		4 404,033	-3 370,897	-187 154,726
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-17 253,500	4 925,383	185 496,404
Frais de négociation de titres		-466,467	-1 216,148	-1 216,148
RESULTAT NET DE LA PERIODE		93 785,101	120 575,372	458 080,756

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA PERIODE DU 01-01-2018 AU 31-03-2018

(unité : en Dinars Tunisien)

	DU 01/01/2018 AU 31/03/2018	DU 01/01/2017 AU 31/03/2017	DU 01/01/2017 AU 31/12/2017
AN1- VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	93 785,101	120 575,372	458 080,756
Résultat d'exploitation	107 101,035	120 237,034	460 955,226
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 404,033	-3 370,897	-187 154,726
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres Frais de négociation de titres	-17 253,500 -466,467	4 925,383 -1 216,148	185 496,404 -1 216,148
AN2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000	-486 511,721
AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-1 520 671,186	-2 604 281,726	-4 460 117,877
SOUSCRIPTIONS - Capital - Régularisation des sommes non distribuables - Régularisation des sommes distribuables	1 279 448,683 1 231 036,130 -958,715 49 371,268	1 663 770,878 1 600 206,632 130,008 63 434,238	7 644 396,660 7 411 975,620 -245,706 232 666,746
RACHATS	-2 800 119,869	-4 268 052,604	-12 104 514,537
- Capital	-2 698 879,800	-4 102 941,734	-11 712 825,422
 Régularisation des sommes non distribuables Régularisation des sommes distribuables 	1 193,875 -102 433,944	-443,874 -164 666,996	679,316 -392 368,431
VARIATION DE L'ACTIF NET	-1 426 886,085	-2 483 706,354	-4 488 548,842
AN4- ACTIF NET			
En début de période En fin de période	11 990 295,685 10 563 409,600	16 478 844,527 13 995 138,173	16 478 844,527 11 990 295,685
AN5- NOMBRE D'ACTIONS En début de période	115 027	157 662	157 660
En début de période En fin de période	100 473	132 852	157 662 115 027
VALEUR LIQUIDATIVE	105,137	105,344	104,239
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,49%	3,20%	3,23%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

NOTE 1: CREATION ET ACTIVITE:

« UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » est une société d'investissement à capital variable crée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société du conseil et de l'intermédiation Financière « SCIF ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Mars 2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31/03/2018** à **10 273 067,704** dinars contre **11 135 198,166** dinars au **31/12/2017** et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 31/03/2018	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	233 200,000	238 296,000	2,26
AB SUB 2009/B TV	5 000	233 200,000	238 740,000	2,26
AMEN BANK SUB 2010/TV	10 000	533 100,000	547 836,000	5,19
AMEN BANK SUB 2010/TV	10 000	533 100,000	547 836,000	5,19
SUB AMEN BANK 2012	10 000	500 000,000	513 688,000	4,86
SUB AMEN BANK 2012	22 223	1 111 150,000	1 141 568,842	10,81
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	480 000,000	503 136,000	4,76
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	799 900,000	832 588,000	7,88
BNA SUB 2009	20 000	932 800,000	972 432,000	9,21
BTE 2009 5.25%	10 000	200 000,000	204 560,000	1,94
BTE 2010 CAT A TV	7 000	210 000,000	215 208,000	2,04
BTE 2011 09022032 6.25	5 000	350 000,000	352 444,000	3,34
BTE 2011 09022032 6.25	5 000	350 000,000	352 444,000	3,34
BTE 2011 A TMM+1.3 09022019	2 500	50 000,000	50 356,000	0,48
BTK 2012-1 B TF 6.3 2019 7 ans	28 140	804 100,500	819 318,612	7,76
CHO 2009 TMM+1	6 000	150 000,000	152 654,400	1,45
HL 2013/1 TF	10 000	200 000,000	209 648,000	1,98
HL 2014-1 A TF 7,65	5 000	200 000,000	205 132,000	1,94
STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10 000	466 400,000	466 888,000	4,42
STB SUB 2011A 6.1 270119	5 000	71 380,000	71 992,000	0,68
UIB 2009/1	5 000	233 211,462	240 463,462	2,28
UIB 2011-2 7ANS 5.9 30012019	10 000	142 600,000	143 728,000	1,36
UNIFACTOR 2013 TMM+2	3 300	66 000,000	67 729,200	0,64
Total	212 163	8 850 141,962	9 088 686,516	86,04

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 31/03/2018	% de l'Actif Net
BTA 5.5% MARS 2019	100	102 815,000	101 385,754	0,96
BTA 6.9% MAI 2022	1000	1 072 685,000	1 082 995,434	10,25
Total	1 100	1 175 500,000	1 184 381,188	11,21

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Mars 2018 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Prix de Cession/Rembour -sement	Plus ou moins- values
Obligations des sociétés		381 050,000	381 050,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 STB SUB 2011 A 6.1 27012019	27/01/2018	71 450,000	71 450,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 UIB 2011-2 7 ans 5.9 30012019	30/01/2018	142 900,000	142 900,000	0,000
REMBOURSEMENT 2500 BTE 2011 A TMM+1.3 09022019	09/02/2018	50 000,000	50 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BTE 2011 09022032 6.25	09/02/2018	25 000,000	25 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BTE 2011 09022032 6.25	09/02/2018	25 000,000	25 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	23/03/2018	66 700,000	66 700,000	0,000
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		503 793,500	486 540,000	-17 253,500
VENTE 100 BTA MARS 2019	02/02/2018	102 815,000	99 400,000	-3 415,000
VENTE 100 BTA MARS 2019	09/02/2018	102 815,000	99 520,000	-3 295,000
VENTE 100 BTA MARS 2019	19/02/2018	102 815,000	99 520,000	-3 295,000
VENTE 190 BTA MARS 2019	16/03/2018	195 348,500	188 100,000	-7 248,500
TOTAL		884 843,500	867 590,000	-17 253,500

3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 128 779,315 dinars pour la période du 1er Janvier 2018 au 31 Mars 2018 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres :	du 01/01/2018 au 31/03/2018	du 01/01/2017 au 31/03/2017	du 01/01/2017 au 31/12/2017
Dividendes			
- Titres OPCVM	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations			
- Intérêts	111 080,101	140 039,397	515 469,308
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier			
- Intérêts	17 699,214	21 438,110	82 586,918
TOTAL	128 779,315	161 477,507	598 056,226

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les avoirs disponibles s'élèvent au 31/03/2018 à 338 370,916 Dinars et se détaillent comme suit :

Disponibilités	Valeur au 31/03/2018	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	337 511,428	3,20
Intérêts courus sur comptes bancaires	859,488	0,01
Total des disponibilités	338 370,916	3,20

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/01/2018 au 31/03/2018 s'élèvent à 1 579,980 dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2018 au 31/03/2018	du 01/01/2017 au 31/03/2017	du 01/01/2017 au 31/12/2017
Rémunération du compte de dépôt	1 036,276	1 199,288	11 845,391
Revenus des Certificats de Dépôt	543,704	0,000	17 304,448
TOTAL	1 579,980	1 199,288	29 149,839

3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 31/03/2018 à 48 081,429 dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Opérateurs Créditeurs	18 814,514	20 922,141	21 665,264
Gestionnaire	14 421,333	20 076,117	18 152,290
Dépositaire	4 393,181	846,024	3 512,974
Autres Créditeurs Divers	29 266,915	39 001,579	24 736,419
Commissaire aux comptes	18 995,654	16 775,238	15 764,538
Etat Impôts et Taxes	110,096	13 488,928(*)	125,615
Conseil du Marché Financier	894,795	1 198,475	1 116,718
Publications diverses	4 825,179	5 895,571	3 288,357
Dividendes à payer	4 441,191	1 643,367	4 441,191
TOTAL	48 081,429	59 923,720	46 401,683

^(*) dont la contribution exceptionnelle d'un montant de 12 824,836 dinars.

3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/01/2018 au 31/03/2018	du 01/01/2017 au 31/03/2017	du 01/01/2017 au 31/12/2017
Charges de gestion des placements	15 301,540	20 948,961	78 929,988
Commission de gestion	14 421,333	20 076,117	75 390,194
Commission de dépôt	880,207	872,844	3 539,794
Autres Charges	7 956,720	21 490,800	87 320,851
Honoraires du commissaire aux comptes	3 231,116	3 334,680	13 523,980
Redevances CMF sur les OPCVM	2 690,809	3 780,720	14 046,614
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	481,972	408,049	1 626,775
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	1 536,822	1 142,517	4 391,092
Frais Bancaires	16,001	-0,002(*)	48,134
Contribution Exceptionnelle	0,000	12 824,836	53 684,256
TOTAL	23 258,260	42 439,761	166 250,839

^(*) Provient essentiellement de la différence entre le montant encaissé et le montant comptabilisé provenant des règlements des emprunts obligataires et des BTA.

3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2018 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2017	
Montant	11 601 012 511
Nombre de titres	11 601 043,511
1.10.1.0.0 40 111.00	
Nombre d'actionnaires	580
Souscriptions réalisées	
	1 230 077,415
Montant	1 231 036,130
Régularisation des sommes non distribuables	-958,715
Nombre de titres émis	12 206
Nombre d'actionnaires nouveaux	8
Rachats effectués	
	-2 697 685,925
Montant	-2 698 879,800
Régularisation des sommes non distribuables	1 193,875
Nombre de titres rachetés	-26 760
Nombre d'actionnaires sortants	-37
Capital au 31/03/2018	
	10 120 119,067
Montant	10 133 199,841
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	-17 253,500
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	4 404,033
Frais de négociation de titres	-466,467
Régularisation des sommes non distribuables	235,160
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	100 473
Nombre d'actionnaires	551

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Résultats distribuables de la période	107 101,035	120 237,034	460 955,226
Régularisations de la période	-3 811,836	-10 826,696	-71 810,831
Sommes distribuables de la période	103 289,199	109 410,338	389 144,395
Sommes distribuables des exercices antérieurs	340 001,334	484 104,292	107,779
Sommes distribuables	443 290,533	593 514,630	389 252,174

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 1 er trimestre 2018 sont de 3 231,116 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires:

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.